

SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL)

Avocats

56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE

Tél : 04.50.97.21.81

contact@fallion-dubreuil-avocats.fr

Vente aux enchères publiques

à ARENTHON (74800)

95, chemin des Marais

Une ferme mitoyenne rénovée sur deux niveaux

de 129,49 m² habitables (150,90 m² au sol)

avec cour attenante

Mise à prix :

**QUATRE CENT CINQUANTE MILLE EUROS
(450 000 €),**

**avec faculté de baisse de mise à prix du quart,
puis de la moitié en cas de désertion d'enchères,
frais en sus**

Le **JEUDI 15 JANVIER 2026 à 14 h 00**

A l'audience du Juge de l'exécution chargé des saisies immobilières du **Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74)**, au Palais de Justice, 18 quai du Parquet.

Désignation des biens

Sur la commune d'**ARENTHON (74800)**, 95 chemin des Marais, les biens cadastrés Section A n° 2084, 22 Chemin Martin, Section A n° 2087, Chez Verdet et Section A n°2095, Chez Verdet (anciennement A n°571), pour une contenance de 10 a et 17 ca, à savoir :

une ferme mitoyenne rénovée sur deux niveaux, avec cour attenante, se décomposant comme suit :

- au rez-de-chaussée : une pièce à vivre avec un coin cuisine, un couloir distribuant la buanderie, un salle d'eau et un WC,
- à l'étage : un pallier, un couloir de distribution, deux chambres avec mezzanine,
- à l'extérieur : une chaufferie et un atelier à rénover

Occupation : le bien est occupé par Monsieur Bruno BORNA Y et son fils.

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé le 29 septembre 2025 par Maître Frédérique NEGRI, commissaire de justice associée de la SELAS SAGE & Associés, annexé au cahier des conditions de la vente.

Visite : Par commissaire de justice, **le vendredi 19 décembre 2025 de 11 heures à 12 heures**

Enchères : (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un **chèque de banque** d'un montant de **45 000,00 €** ou d'une caution bancaire irrévocabile.

Renseignements :

1. **Au greffe du TJ de BONNEVILLE** (Tél : 04.50.25.48.00), où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 30 octobre 2025 et du PV de description y annexé (RG N° 25/01871)
2. **Au cabinet de la SELARL F.D.A. (FALLION-DUBREUIL**, avocats et sur
<https://avoentes.fr/cabinet/fda-fallion-dubreuil-bonneville>

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 17 novembre 2025
SELARL F.D.A

SELARL F.D.A.